

Comité Confédéral des Pêcheurs de Compétition.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.

Belgian Coarse Fishing Committee - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Hermée, le 22 janvier 2013

Secrétaire. : DETONGRE Guy

Rue de la moinerie, 13 4680 HERMEE Tél: 042785516 GSM: 0494130037

e-mail: guy.detongre@base.be

PV de la réunion CCPC du 19 janvier 2013

<u>Présences</u>: PATERNOSTER Jean-Paul, MARCQ Roland, GILLOT Bernard, LEFEBVRE Josette, BERNARD Samuel, DETONGRE Guy, COLLARD Jean-Pierre, LUYCKX Jean-Marie, GOSSIAUX Michel, Jean-Christophe DESILVE Charles HASTIR, Freddy SCHALLENBERG, Albert COOLENS Joseph GEORGE, Michel CAZIER, Roger Van BOCKSTAL, Benoit SOTTIAUX (FS)

Excusés: PILATE Jean, Alexandre DUPONT, Eric DETAILLE, Christophe DEPOUILLE

La réunion débute à 09 h 40

1- Accueil des délégués

Le président présente ses meilleurs vœux et une bonne santé pour 2013.

Il souhaite la bienvenue à Roger Van Bockstal, responsable de la fédération du Centre, qui, suite au renouvellement de sa demande acceptée par les délégués présents à la dernière réunion du CCPC, peut participer aux réunions, pour autant que sa fédération réponde au ROI (article 6f), avec un minimum de 100 licences et 5 sociétés. Pour 2012, le quota n'était pas atteint et il lui est demandé de remplir ce critère pour 2013. JM Luyckx signale que lors d'une prochaine réunion, le ROI devra être revu et adapté aux contingences actuelles. Le président présente les délégués à Roger Van Bockstal.

JM Luyckx remercie les délégués de leur tolérance et soutien à son égard, pour cette 1ere année de présidence. Il remercie la Fédération Sportive pour l'aide consentie au cours de cette année. Il tire ensuite un petit bilan 2012 : une amélioration des relations avec la FSPFB, et avec Bruno Chermanne, une unification des fédérations, et une grande solidarité du CCPC vis-à-vis de certains points discutés au BCFC.

Points divers à mettre à l'ordre du jour :

- un petit avant-goût de l'hameçon d'or sera servi vers midi par Josette Lefebvre.
- Information de Benoit Sottiaux concernant les assurances de la FS.
- Coûts des abonnements au pêcheur belge.
- Information de Patrick Vanhoo : une rencontre internationale Feeder.

2- Elections statutaires : candidatures au poste de trésorier

N'ayant pas reçu de candidatures, le président demande à Michel Cazier s'il veut postuler un nouveau mandat. Le trésorier accepte et repart pour une durée de 4 ans.

3- Approbation du projet de PV de la réunion CCPC du 27 octobre 2012

- Michel Cazier signale qu'Eric Detaille n'admet pas la façon dont il est interpellé à travers le PV. JM Luyckx indique qu'il a également eu Eric Detaille au téléphone et qu'il lui a confirmé que ce qui a été rapporté, est ce qui a été dit à la réunion. S'il n'y avait pas assez d'argent dans la caisse carpe pour couvrir les frais du délégué au championnat du monde, la caisse du BCFC aurait pu l'aider, et éventuellement le CCPC.
 - JM Luyckx programmera une réunion avec les carpistes et Eric Detaille, afin de faire une mise au point.
- concernant le point 2 des divers, Benoit Sottiaux signale que lors des démonstrations forestières à Libramont, il n'est nullement question de présenter une vitrine sur la pêche, mais bien de donner un petit plus, en montrant au public une autre facette de la pêche par l'implication de la jeunesse (2 étangs seront à notre disposition).
 - Beaucoup de pêcheurs belge et français sont très intéressés par une expo pêche à Libramont.
- Par rapport au point 1, JM Luyckx signale que la réunion avec le nouveau ministre de la pêche a de nouveau été postposée. Il signale également qu'une réunion aura lieu le 25 janvier à la MWP avec Michel Villers, directeur à la région wallonne pour la chasse et la pêche, afin d'établir un projet pour prolonger les dérogations concernant la détention des poissons n'ayant pas la taille légale de capture pendant les concours de pêche et d'intégrer dans ce projet, sur proposition de Monsieur Villers, les dernières conclusions du conseil supérieur de la pêche..

N'ayant plus de remarques à formuler, le PV est signé par les délégués présents.

4- Préparation de la réunion BCFC le 26 janvier. Désignation des délégués.

JM Luyckx, Roland Marcq, Guy Detongre à 9h30 (contrôle des caisses et réunion)

JP Collard et JP Paternoster à 13h00 pour la réunion. Eric Detaille et Christophe Depouille ont été convoqués pour le contrôle de leur caisse.

Points à l'ordre du jour :

- régularisation des PV octobre 2011 et janvier 2012
- Championnats de Belgique 2013 organisations CCCV et CCPC quotas CCCV et CCPC.
- Analyse et remarques concernant les championnats de Belgique 2012

- Plainte concernant le championnat de Belgique Feeder 2012 (CCCV)
- Organisation de concours lors des championnats de Belgique (CCPC)
- Vente des palmarès au CB. Le CCCV envisage d'arrêter la vente. Le CCPC n'est pas d'accord, car pour beaucoup de pêcheurs le palmarès représente une valeur sentimentale.
- Pour le CCPC, les prix non réclamés lors de la proclamation des résultats des CB doivent retourner dans la caisse CB du BCFC et servir à majorer les prix des CB ou autres.
- Participation 2011 et 2012 au championnat du monde des clubs.
- Championnat d'Europe 2014 (CCPC)
- Plainte du CCCV contre Walter Van Casteren pour le championnat du monde vétérans 2012
- Proposition pour les différentes sections (carnassiers, carpes, dames, feeder) (CCCV) Programmer une réunion avec chaque coach
- Remplacement du rapporteur BCFC
- Règlement feeder
- Siège social du BCFC
- Endroit des prochaines réunions BCFC

5- <u>Intervention financière du CCPC pour l'équipe qui participe au championnat du monde des clubs</u>

Actuellement, une indemnité de 750 €est accordée, majorée de 100 €par personne qui a aidé lors des 2 dernières organisations internationales en Belgique avec un maximum de 1000€(10 personnes). Une personne de DGBF (G Duquesne) a aidé au championnat du monde des jeunes, donc + 100€

Ce règlement datant de 2002 est revu à la hausse : avec l'accord du trésorier, le CCPC décide de porter l'indemnité à 1000€ DGBF recevra donc 1000 + 100 = 1100€

Une proposition sera également faite à DGBF : A la condition de fournir 8 personnes pour l'organisation du championnat d'Europe en 2014, le CCPC pourrait arrondir le montant total de l'intervention à 1500 €

6- Organisation de l'hameçon d'or et des hameçons de cristal 2012

JM Luyckx s'occupe d'envoyer toutes les invitations. Elles seront envoyées la semaine prochaine.

Le bureau CCPC va choisir les 3 nominés qui seront transmis aux fédérations pour le vote. JP Paternoster se charge de commander les trophées.

Il est rappelé que grâce à la compétition de pêche en eau douce, la pêche est reconnue par l'ADEPS comme sport de haut niveau.

7- Championnats de Belgique 2013 : candidatures, approbations, désignation des parcours

Les fédérations organisatrices d'un championnat de Belgique doivent faire parvenir le canevas de leur organisation pour le 31 mars au plus tard à JM Luyckx.

25 mai : Handi-pêche, organisation APB, parcours Hélecine

7- 8-9 juin : Carpe en duo, appel est lancé aux membres pour proposer des parcours. 8 septembre : Feeder organisation LC parcours canal Albert H/H

22 septembre : Interclubs organisation FS Bief aux Lampes

La fédération du centre accepte que l'organisation de l'interclubs se fasse au Bief aux Lampes.

La fédération du centre propose que des concours soient organisés sur le parcours de Havré (environ 7 km). Parcours facile d'accès, poissonneux (rempoissonné annuellement), personne n'y fait jamais de concours. Avis aux amateurs.

8- Coupe de la communauté française 2013

Le canevas doit parvenir 1 mois minimum avant l'organisation à JM Luyckx

17 mars: EHC

18 aout : F.LUX Meuse à Coronmeuse Voir la longueur du parcours

27 octobre : APB Canal Bxl-Charleroi à Ruysbroek

9- Internationaux; situation et programmes

Inters: Le programme complet est sur le site <u>www.peches.be</u>

<u>Carnassiers</u>: Christophe Depouille est de nouveau absent : donc actuellement, pas de programme. Nous espérons qu'il sera présent samedi prochain à la réunion du BCFC. Si rien ne bouge, le CCPC fera appel aux candidatures.

<u>Carpistes</u>: JM Luyckx va incessamment organiser une réunion avec tous les carpistes, Eric Detaille, JP Paternoster et Roland Marcq. JM. Luyckx a revu le règlement carpe et le soumettra aux compétiteurs. Il souhaite y inclure certains points du nouveau règlement de la Fips. Il fera également une mise au point concernant les participations au championnat du monde.

10- Situation financière du CCPC

Michel Cazier signale que la situation financière est bonne et les comptes pratiquement en équilibre. Pour 2012, nous avons reçu des subsides de la FSPFB (indirectement de l'Adeps), qui ont aussi permis d'aider financièrement les fédérations du CCPC et des pêcheurs.

Tous les comptes ont été clôturés au 31 décembre 2012 et toutes les fédérations étaient en ordre. Pour le budget 2013, tout devrait bien se passer : les avances 2013 devront être versées pour le 1^{er} mars. Les contrôleurs aux comptes, Josette Lefebvre et Freddy Schallenberg félicitent le trésorier pour la bonne tenue de la comptabilité.

Michel Cazier rappelle que les listings doivent rentrer pour le 15 novembre au plus tard chez JP Collard, responsable des listings, afin de clôturer les comptes pour le 15 décembre.

Michel Cazier signale que : pour 2012 il y a eu 3% de licences en moins, et que pour 2013, 2 sociétés arrêtent leur publicité sur le site, donc 2 rentrées d'argent en moins.

11- Distribution des timbres 2013

Le trésorier distribue les timbres 2013 et les licences vierges préalablement commandées.

12-Listings-Demandes de concours et mise au point en matière d'organisation.

Listings:

_JP Collard, responsable listings, n'a rien de spécial à signaler, mis à part quelques retards. Rappel : il faut rentrer les listings au plus tard pour le 15 novembre. Le président remercie JP Collard pour la bonne tenue des listings.

Demandes de concours :

N'ayant pu se libérer pour la réunion, Jean Pilate nous a transmis un mail. Il rappelle qu'avant de transmettre la demande de concours, il est souhaitable que les délégués de fédération :

- vérifient la mise en page de la demande
- contrôlent si la date demandée n'est pas une date protégée (CCF, certains championnat de Belgique)
- contrôlent si les dates et les heures sont correctes.
- vérifient si une autre fédération n'organise pas de concours sur le même parcours où trop près, le même jour : priorité à la demande ayant la plus longue tradition.
- vérifient si l'endroit exact de pêche est inscrit sur la demande (une demande sans endroit de pêche sera toujours refusée).

Si un concours a lieu sur le parcours d'une autre fédération, il est impératif d'avoir l'accord de la fédération ayant la gestion du parcours.

Après la demande, une modification de dates, d'heures, ou ...est toujours possible. Jean Pilate attend votre coup de fils, mais vous demandera toujours une confirmation par mail. Il remercie monsieur site de sa promptitude pour ajuster le calendrier des concours publics.

13- Site CCPC

Bonne tenue du site. Le président remercie Albert Coolens

Le nombre de visites est en augmentation de 4 % par rapport à 2011.

Le site a été visité par 49 pays différents en 2012.

La rubrique **formulaires** sera complétée progressivement : le prochain formulaire sera le canevas pour les championnats de Belgique et la CCF.

14-Divers

- 1- La fédération sportive a souscrit une assurance pour les administrateurs qui sont de service pour la FSPFB. Il s'agit d'une omnium : pour chaque mission, l'intéressé doit renseigner son kilométrage. JM Luyckx demande s'il serait possible d'étendre cette assurance pour les réunions du CCPC. Benoit Sottiaux va s'informer. Il se renseignera également .concernant une assurance pour couvrir les responsables qui sont fréquemment sur le terrain.
- 2- Les prix des abonnements au pêcheur belge sont en légère augmentation à partit de 2013. Abonnement libre 31€, abonnement pour les membres d'une société 29€, abonnement pour les compétiteurs licenciés 21€

- 3- Le nombre de permis de pêche délivrés en 2012 en région wallonne est en légère augmentation
- 4- Il est demandé aux membres présents de débarrasser les tables et de rincer la vaisselle.

Le président lève la séance à 13h45.